



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020

AVIS est par la présente donné que conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal adopté, lors de la séance ordinaire du 9 décembre courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020 comme suit :

Date	Jour	Heure
13 janvier	Lundi	19 h 30
10 février	Lundi	19 h 30
9 mars	Lundi	19 h 30
14 avril	Mardi	19 h 30
11 mai	Lundi	19 h 30
8 juin	Lundi	19 h 30
13 juillet	Lundi	19 h 30
10 août	Lundi	19 h 30
14 septembre	Lundi	19 h 30
13 octobre	Mardi	19 h 30
9 novembre	Lundi	19 h 30
14 décembre	Lundi	19 h 30

Donné à Coaticook, ce 11 décembre 2019

La greffière,

Geneviève Dupras



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 11 décembre 2019 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 11 décembre 2019.

Donné à Coaticook, ce 11 décembre 2019.

La greffière,

Geneviève Dupras